

# Brevet Fédéral Meneur d'Attelage en Tourisme Équestre

Certificat de compétence enregistré au Répertoire Spécifique de France Compétences  
Formation de Niveau 4 (Bac)

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Aucun prérequis technique n'est demandé,
- Être âgé de 18 ans minimum,
- Être titulaire d'une licence de pratiquant à la FFE,
- Satisfaire aux tests de sélection,
- Certificat médical de non contre-indication de la pratique des activités équestres.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Développer et gérer une activité d'attelage de tourisme équestre, sans enseignement.
- Mener un attelage en conditions de sécurité et de confort pour les passagers et les équidés, dans différents contextes. Faire découvrir l'environnement, le patrimoine et la culture de l'attelage.
- Assurer l'entretien, les soins et le bien être des équidés. Assurer l'entretien du matériel d'attelage.



## PRINCIPE FONDATEUR

**80%** de pratique  
**20%** de théorie

## MODES PÉDAGOGIQUES

- Apprentissage aux simulateurs,
- Travail sur chevaux et poneys des formateurs,
- Travail en carrières naturelles,
- Test technique,
- Test de connaissances équines,
- Accompagnement à la réalisation d'un projet professionnel,
- Apports théoriques avec mises en applications,
- Expérimentation sur les journées de randonnées attelées,
- Livret pédagogique remis aux apprenants,
- Mise en pratique en milieu professionnel.

Notre pédagogie



Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.

## DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

### ORGANISATION :

La formation est d'une durée de 280 heures, soit 40 journées de 7 heures, avant prise en compte des éventuelles adaptations prescrites à l'issue du positionnement individuel.

Les 40 jours de formation se répartissent entre des journées de pratique (25 jours), d'apports théoriques (10 jours) ainsi que le passage des différents diplômes comme le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et le Transport d'Animaux Vivants (CCTROV)

### CONTENU DE LA FORMATION

La formation s'articule autour de cinq modules :

- Module 1 : Conception et mise en oeuvre d'un produit de tourisme attelé (30h)
- Module 2 : Technique de tourisme attelé (30h)
- Module 3 : Technique de menage (160h)
- Module 4: Entretien des équipements d'attelage (30h)
- Module 5 : Soins et entretien des équidés et des infrastructures (30h)

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Compétence C1 : projet professionnel écrit + oral de 20 minutes + entretien de 20 minutes.
- Compétence C2 : réalisation d'une démonstration technique d'une durée de 30 minutes + entretien de 10 minutes portant sur l'analyse par le candidat de la démonstration technique réalisée et sa capacité à assurer le travail d'entretien d'un équidé d'attelage.
- Compétence C3 : la certification se déroule en entreprise et est assurée par le formateur en contrôle continu.